

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **16 (1880)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

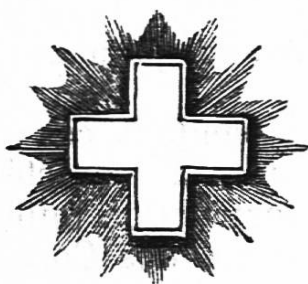
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} JANVIER 1880.

XVI^e Année.



N^o 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Circulaire du Comité. — Histoire critique de l'Education en France, de Gabriel Compayré. — Pensées sur la géographie. — Les jardins d'enfants. — Nécrologie jurassienne. — Aperçu sur la littérature du XIX^e siècle. — Questions d'histoire et de pédagogie. — Principes de Rousseau dans l'éducation. — Correspondance belge. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

CIRCULAIRE DU COMITÉ DIRECTEUR

Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande
et à tous les amis de l'instruction publique.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Grâce aux énergiques et persévérants efforts des délégués romands à la réunion de la *Société suisse des instituteurs* à Berne en 1864, le 26 septembre de la même année, 250 membres du corps enseignant se réunissaient, à Neuchâtel, et fondaient la *Société des instituteurs de la Suisse romande*.

Fribourg était désigné comme le siège du Comité directeur, et, le premier janvier suivant, paraissait le premier numéro de l'*Educateur*.

Nous osons croire que, pendant ces seize années d'existence, notre Société pédagogique n'a pas été sans exercer quelque influence salubre sur l'instruction publique dans notre patrie : nous rappellerons seulement nos Congrès scolaires avec leurs expositions partout réussies ; les nombreuses questions pédagogiques traitées ; les délégations aux Expositions universelles ; nos rapports avec les gouvernements cantonaux et avec les autorités fédérales ; les relations fraternelles et profitables que nous avons entretenues, et avec les Sociétés pédagogiques de la patrie et avec celles de l'étranger, notamment de la France, de la Belgique et de l'Italie.

Depuis sa fondation, notre Société a suivi une marche progressive, et, conformément à son Règlement, son Comité a siégé deux fois à Fribourg, deux fois à Lausanne, une fois à Genève et à St-Imier, et, aujourd'hui, il revient, pour la seconde fois, dans le Canton d'où l'initiative de l'œuvre est partie.

Après le vote de l'assemblée générale de Lausanne, le Comité central a choisi, sur présentation double de la Section neuchâteloise, pour diriger la Société pendant les années 1880-1881, MM. *Biolley*, maître secondaire et ancien président de la Société ; *Villommet*, ancien gérant ; *Rougemont*, Directeur de l'Orphelinat ; *Tripet* et *N. Girard*, instituteurs, tous à Neuchâtel. Il leur a été adjoint, comme suppléants, MM. *Scherff*, *Geissler* et *A. Girard*, instituteurs, le premier à St-Blaise, le second à Auvornier, et, le troisième, à Neuchâtel.

Le Comité central ayant désigné MM. *Biolley*, comme président, *Rougemont*, comme vice-président et *N. Girard*, comme secrétaire, le Comité directeur a appelé M. *Villommet* à remplir les fonctions de gérant.

M. le Dr *Daguet* reste le rédacteur en chef de l'*Educateur* et MM. *Biolley*, *N. Girard* et *Tripet* lui sont adjoints pour la partie pratique.

Que dirons-nous maintenant de la tâche qui nous a été confiée, sinon qu'elle est considérable et que nous nous sentons bien faibles pour l'entreprendre. Néanmoins, nous ferons tout ce qui nous sera possible pour la mener à bien, et nous sommes convaincus que la sympathie de même que l'indulgence de nos collègues et de nos amis, ne nous fera pas défaut dans cette circonstance. Nous espérons également que la période dans laquelle nous entrons aujourd'hui ne sera pas troublée par la

guerre, ainsi qu'elle le fut en 1870, où nous dûmes célébrer notre congrès au milieu des préoccupations et des inquiétudes des coups de canon qui allaient s'échanger.

Indépendamment des questions courantes, le Comité directeur vouera tout particulièrement ses soins à deux questions vitales pour notre association : la *Caisse de secours* et l'*Educateur*.

Nous rappellerons, en ce qui concerne la première, que le congrès de Lausanne a décidé de fixer la cotisation annuelle à cinquante centimes, à percevoir en remboursement avec le prix de l'*Educateur*. Nous envoyons donc, avec ce premier numéro, un bulletin autorisant le gérant à prendre en remboursement fr. 5,50 au lieu de fr. 5, et que voudront bien retourner signé à M. Villommet, en l'affranchissant avec un timbre de deux centimes, ceux qui veulent rester fidèles à l'idée philanthropique et fraternelle acclamée à St-Imier. Nous espérons que ce nombre sera le même que celui des abonnés.

Quant à l'*Educateur*, confié comme il l'est aux soins éclairés de M. Daguet, dont tous nous connaissons le talent de même que le dévouement à la science pédagogique, nous sommes assurés qu'il maintiendra, pendant la nouvelle période, la sage ligne de conduite qu'il a suivie jusqu'ici, et qui se résume dans sa devise : DIEU, HUMANITÉ, PATRIE, qui est celle de notre Société. Le Comité directeur veillera tout spécialement à ce que la partie pratique, si appréciée par bon nombre des lecteurs de l'*Educateur*, soit toujours à la hauteur de ce qu'on en attend, et il soignera également l'expédition régulière de l'organe de notre Société.

En revanche, nous osons espérer que nos efforts seront appréciés, et que de nombreux abonnés nouveaux viendront s'ajouter aux anciens. Le nombre actuel des abonnés est de 1150 dont près de 200 à l'étranger ; or, comme il y a 2,500 membres du corps enseignant dans la Suisse romande, l'on n'est pas encore arrivé à apprécier notre belle association comme elle le mérite, et, toutes proportions gardées, les étrangers la prisent davantage.

Nous avons la certitude que ce fait anormal se régularisera, et que tous ceux à qui nous enverrons ce premier numéro de l'année 1880 : instituteurs, institutrices, maîtres secondaires, professeurs, membres des Commissions d'éducation, pasteurs, et, en général, nos concitoyens qui portent intérêt à la cause de l'instruction publique, accepteront le journal comme un hôte aimable et intéressant et qu'elles le garderont comme un ami fidèle.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour la prospérité de

notre association, et nous implorons sur chacun de ses membres, ainsi que sur la jeunesse de notre chère patrie et sur tous ceux qui s'occupent de son développement, les bénédictions du Très-Haut.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

P. S. — Nous remercions bien cordialement le Comité directeur sortant de charge pour la manière bienveillante et sympathique dont il parle de nous dans le dernier numéro de l'*Educateur*. Ce témoignage de confiance sera pour nous un précieux stimulant, et, avec nos amis de Lausanne, nous voulons croire que nos nombreux collègues vaudois resteront fidèles à la Société pendant la période 1880-1881, comme ils l'ont été pendant celle qui vient de se terminer.

Histoire critique de l'Education en France,

De Gabriel COMPAYRÉ (1).

De tous les ouvrages en nombre considérable et en plusieurs langues, que nous avons reçus cette année et dont nous commençons aujourd'hui même le compte-rendu dans l'*Educateur*, il n'en est aucun qui ait l'importance de celui qui nous occupe en ce moment.

L'ouvrage de M. Compayré est à la fois un événement et un monument : un événement, car il est à lui seul la preuve éclatante des progrès que la science de l'éducation a faits dans un pays où le mot de pédagogie lui-même sonnait mal aux oreilles de bien des gens cultivés, et où la science qu'elle désigne n'était envisagée que comme un assemblage de règles pédantesques et surannées; un monument, car l'histoire critique de M. Compayré est non-seulement une œuvre d'érudition, comme il est donné à peu d'hommes du métier d'en élaborer, mais encore une véritable philosophie du sujet, le tout écrit dans ce style ferme et lumineux qui décele un maître dans l'art d'écrire comme dans celui de penser.

Dans l'impossibilité, où nous nous trouvons aujourd'hui, de donner une idée tant soit peu exacte de cet admirable travail, nous allons en indiquer les principales parties, en les accompagnant de quelques observations personnelles, dans une rapide excursion à travers les neuf livres si riches de faits et d'idées dont se compose l'*Histoire critique des doctrines de l'Education en France*.

C'est de la France sans doute que nous entretient M. Compayré, dans les mille pages de son ouvrage. Mais ne croyez pas

(1) Paris, chez Hachette, 1879. Deux volumes de 500 pages chacun.

qu'il s'y enferme. Qui dit pédagogie dit d'ailleurs quelque chose de général, d'universel; on ne peut toucher à un sujet aussi profondément humain et où chaque nation a dû faire des emprunts à l'autre, sans s'enquérir de la valeur pédagogique de ces importations et de leur caractère propre dans leur pays d'origine.

C'est ainsi que le premier volume de M. Compayré présente, en guise d'introduction, une *Revue générale de l'éducation* dans l'antiquité grecque, romaine et chez les Pères de l'Eglise chrétienne, parmi lesquels on s'étonne de ne pas voir l'auteur faire une place, à côté de saint Basile, à ce saint Jean Chrysostôme qui, traitant l'art d'enseigner comme un second sacerdoce et un art divin, disait non sans éloquence : « On admire un grand sculpteur, un grand peintre; mais qu'est-ce que leur art à côté de celui qui travaille, non sur la toile ou sur le marbre, mais sur les esprits ? »

Jamais l'instituteur, disions-nous ailleurs, ne sera mieux loué qu'il ne l'a été par l'illustre patriarche de Constantinople auquel revient aussi l'honneur d'avoir été un apôtre de la tolérance envers les païens.

A propos du moyen-âge et de Charlemagne, ce promoteur des écoles monastiques, épiscopales et paroissiales, nous eussions aimé à voir M. Compayré ne pas oublier que Charlemagne était un prince germanique et son ministre Alcuin de race anglo-saxonne. La discipline étroite de cet âge, restée célèbre sous le nom de scolastique est appréciée, en revanche, avec beaucoup de justesse comme une école de subtilité que condamnait déjà, pour le vide de son contenu, l'abbé Fleury, un des plus judicieux pédagogues du XVII^e siècle.

Le livre premier est consacré aux réformateurs de l'éducation Rabelais, Montaigne, Ramus, auxquels il se croit autorisé à joindre Erasme, sous prétexte que, né en Hollande, il n'avait cependant « d'autre patrie que l'antiquité. » Erasme, il est vrai, a failli enseigner au Collège de France, où François I^{er} lui offrait une chaire.

Nous-mêmes, écrivains suisses, nous revendiquons Erasme pour notre pays à cause de ses deux séjours à Bâle, où il a voulu mourir et pour lequel il manifestait une prédilection qui n'est pas le moindre honneur de cette cité universitaire.

Le rôle des réformateurs protestants, en France et en Allemagne : Calvin, Luther, Mélanchton, est apprécié comme il convient, quand il s'agit d'hommes chez lesquels, comme le dit très bien M. Compayré, l'esprit de la Réforme se rencontrait avec celui de la Renaissance.

Le trait d'union qui, en dépit de toutes les différences, existait entre les gymnases protestants et les collèges de jésuites est indiqué aussi avec sagacité par l'auteur : c'était l'usage exclusif du latin aux dépens de la langue maternelle.

Les jésuites prennent tout un chapitre du livre deuxième qui n'est pas, comme on pense, un des moins instructifs de cette histoire.

Les succès de la pédagogie jésuitique aux XVI^e et XVII^e siècles sont constatés par M. Compayré. Mais, aux éloges de Bacon et de Descartes, il a grand soin d'opposer le jugement contraire de Leibnitz, qui trouvait leurs études au-dessous du médiocre, et le mot excessif de Voltaire : « Les Pères ne m'ont appris « que des sottises, et du latin. » L'auteur ne se borne pas d'ailleurs à étudier les disciples de Loyola dans les assertions contradictoires des écrivains ; c'est dans leurs constitutions et le *Ratio studiorum*, ou plan des études de 1599, qu'il va puiser les éléments de son appréciation sur leur valeur intellectuelle, celle de la discipline, du programme de leurs collèges et l'esprit général de leur institution. Ici, M. Compayré se livre à une analyse approfondie du système et des méthodes de la célèbre compagnie, où nous regrettons de ne pas pouvoir le suivre, mais qui nous paraît à nous, ancien élève des Pères, résumer assez complètement les doctrines et la pratique de l'Ordre que nous n'avons connu, il est vrai, qu'à l'époque de cet éclat un peu artificiel qui attirait à Fribourg, en Suisse, près de 500 élèves étrangers, sans compter les indigènes au nombre de 200 (1).

A. DAGUET.

(À suivre.)

Pensées sur la géographie.

Les meilleures cartes, disait Alexandre de Humboldt, le grand naturaliste et l'auteur du *Cosmos*, sont celles qui paraissent vides, car elles ne le sont qu'en apparence. La psychologie nous apprend que pour qu'une chose soit bien saisie, il ne faut pas qu'il y en ait cent à côté pour détourner l'attention des principales.

Cela revient au mot sacramentel de la saine pédagogie : *Peu et bien*.

(1) De 1828 à 1847. Le latin et la littérature française classique étaient les parties d'honneur de l'établissement. La philosophie, enseignée en latin, revêtait un caractère scolastique ; l'histoire et la géographie étaient des parties faiblement données. La philosophie de l'histoire, donnée en français, condamnait en bloc les temps modernes, comme ceux de l'*apostasie des peuples*. La philosophie du droit était professée, en revanche, avec beaucoup de libéralisme et de profondeur, en latin par un allemand, le P. Lukemeyer, qui quitta l'ordre à Dresde et mourut quelques jours après. Il passait aux yeux de ses confrères et des légitimistes français, influents à Fribourg, pour être trop imbu de la philosophie de son pays. Il y aurait un beau sujet d'étude à faire : les *Jésuites de Fribourg, peints par eux-mêmes*.

Les jardins d'enfants.

(Leurs amis et leurs adversaires.)

Les jardins d'enfants continuent à être battus en brèche par certains esprits chagrins qui ne voient que les inconvénients du système, ou ses exagérations. Un ami de cette institution a répondu dans le *Bund* :

« Le jardin d'enfants a ses excroissances et ses ombres comme tout autre système d'éducation, de la Crèche à l'Université. Mais ces côtés fâcheux ont été combattus avec énergie. Pestalozzi lui-même a dit et fait bien des choses qu'avec tout le respect dû à ce grand pédagogue nous ne saurions admettre comme un évangile pédagogique. C'est ainsi qu'on ne trouverait plus guère d'instituteur qui consentît à passer comme Pestalozzi une heure entière avec ses élèves devant une vieille tapisserie déchirée, à faire une leçon sur les trous d'icelle.

« Les ennemis de l'institution des jardins d'enfants se trompent surtout quand ils croient que cette institution a fait son temps. Il y a trop de vérité psychologique dans ce système pour qu'il s'efface de cette façon sous les coups des épigrammes des caricaturistes berlinois et des persifleurs de notre pays. »

Un de ces ricanes, M. Waldau de Berlin, prétend avoir surtout constaté en Suisse et dans les Pays-Bas l'existence des vices du système. Mais la patrie de Frœbel, l'Allemagne, aurait donc échappé aux exagérations et aux vices découverts par M. Waldau ? Mais comment ce qui est bon, selon la statistique, en Allemagne serait-il donc si mauvais en Suisse et dans les Pays-Bas ?

Des hommes compétents qui ont comparé les jardins d'enfants d'Allemagne et de Suisse soutiennent que s'il y a des exagérations de système quelque part, ce n'est pas en Suisse qu'il faut les chercher, en général du moins.

Parmi ces exagérations, le champion des jardins d'enfants cite la trop grande quantité de chansons composées pour les jardins d'enfants, une fabrication successive d'objets, le mécanisme des travaux, un genre maniéré et raffiné chez les jardinières (1). Mais tout cela ne constitue point l'essence des jardins d'enfants et « n'en est que l'excroissance ».

Une réaction dans ce sens est utile et nécessaire. Mais il ne faut pas qu'elle dépasse les bornes.

La meilleure preuve que les jardins d'enfants font du bien et ont leur raison d'être, c'est le plaisir qu'ont les enfants de s'y rendre. — « Qu'on permette donc à l'enfant de rester enfant, » dit Charles Waldau. — Mais nulle part l'enfant n'est plus enfant que dans les jardins d'enfants, où tout est joie et agrément pour le novice de la vie.

L'auteur termine en faisant un vœu que notre journal faisait déjà au début de la publication il y a quinze ans, c'est que le jardin d'enfants puisse être ouvert à ceux qui en ont le plus besoin, aux enfants pauvres. Jusque là il n'est que le privilège de la richesse ou de l'aisance.

C'est en 1837 que Frédéric Frœbel fonda son premier jardin d'enfants

(1) On appelle Jardinières les institutrices attachées aux Jardins d'enfants.

à Keilhau, jouait avec une troupe d'enfants déguenillés et dansait au milieu d'eux soulevant des flots de poussière. Les étrangers de distinction en séjour à Liebenstein disaient : « C'est un fou ». Mais Froebel ne se laissa pas décourager par les jugements des gens du monde. Il en sera de même sans doute des amis des jardins d'enfants; ils ne se laisseront pas détourner de leurs aspirations philanthropiques par les sarcasmes des adversaires.

Nécrologie jurassienne.

Le Jura bernois a perdu trois hommes d'école de mérite. Le premier est M. Maurice Bouju, mort à Delémont, à l'âge de 75 ans. Il y a quinze ans, la bourgeoisie lui avait été accordée après quarante ans d'enseignement. M. Bouju était un instituteur dont le dévouement égalait les aptitudes.

Le second est M. Edouard Burger, jeune maître de l'école secondaire de Laufon, mort à Montpellier d'une maladie de poitrine. Ses connaissances et sa capacité enseignante étaient appréciées.

(D'après le *Jura*, journal de Porrentruy.)

Le troisième est M. Joset, élève distingué de M. Thurmann et qui fut immédiatement, au sortir de l'école normale, appelé à diriger l'école normale de Porrentruy. Par son tact et son habileté, il captivait l'attention des cent élèves qui formaient sa classe. Des chants, des exercices gymnastiques alternaient habilement avec les leçons de lecture, d'écriture, et les élèves, toujours occupés, jamais fatigués, entendaient avec regret la cloche annoncer la fin de la classe. Après six heures de leçons, nous retrouvons M. Joset dans son jardin, taillant ses espaliers, ou déployant, dans des platebandes de légumes encadrées de fleurs rares, ses goûts artistiques; et, si le temps était pluvieux, nous le voyons dans son atelier, devenu ébéniste, tourneur, mécanicien, confectionnant avec une habileté remarquable les pièces les plus difficiles. Malgré tant d'occupations, M. Joset trouvait encore le temps de composer une méthode de lecture, très appréciée dans le monde pédagogique, et qui a été favorisée de plusieurs éditions.

Après une quinzaine d'années laborieusement passées dans l'enseignement, M. Joset, devenu père d'une nombreuse famille, échangea sa profession très peu rétribuée contre la place plus avantageuse de directeur des Postes à Porrentruy.

Il y a quatre ans, M. Joset quitta l'administration postale pour exploiter une distillerie, qu'il abandonna bientôt après pour rentrer dans l'enseignement. C'est à l'hospice du château qu'il consacra ses dernières années; c'est là qu'il déploya de nouveau, après vingt ans d'interruption, ses talents pédagogiques avec le même zèle, le même succès qu'à son début dans l'enseignement; c'est là qu'il est mort, au milieu de ses élèves, en tenant sa classe, comme un brave sur le champ d'honneur. Porrentruy perd en lui un excellent citoyen, les instituteurs jurassiens un collègue distingué, et ses anciens élèves un maître dont le souvenir leur sera toujours cher.

(D'après le *Journal le Jura*, de Porrentruy.)

Notes sur la littérature française du XIX^{me} siècle.

Comment pourrait-on mettre en doute la richesse d'une littérature qui offre à notre admiration et à notre besoin d'imitation la grâce de Nodier, la finesse de Sainte-Beuve, le charme de Musset, le coloris de Victor Hugo, l'harmonie de Lamartine, l'énergie de Barthélemy, la magnificence de Châteaubriand, la gravité de Guizot, le brillant de Cousin, le feu de Lamennais, l'atticisme d'Ampère, la malice de Béranger, la fraîcheur de Georges Sand ? Nous en passons, certes, bon nombre et des meilleurs, ne seraient-ce que Michelet, Thiers, Quinet, Mérimée, J.-J. Ampère, Sénancour, Berryer, le plus éloquent des avocats.

Et entendre dire par quelques balourds que la littérature française est pauvre ! Elle ne l'est que pour les pauvres hères qui ne la connaissent pas.

« Sainte-Beuve (1) n'est pas moins décidément le premier de nos critiques modernes que de Serres (2) et Berryer (3) n'étaient nos premiers orateurs, Lamartine et Victor Hugo nos premiers poètes, Ingres et Delacroix nos plus grands peintres. »

Edmond SCHERRER (4).

Questions d'histoire, de pédagogie et de littérature.

1^o Doit-on enseigner les figures de rhétorique dans les cours supérieurs d'une école primaire ou en donner une idée aux élèves ? — Dans le cas affirmatif, quelles seraient les figures dont la connaissance pourrait leur être utile ?

2^o Quelle place les figures de rhétorique doivent-elles occuper dans un enseignement secondaire ? Peut-on se servir d'un manuel, et quel est celui auquel vous donneriez la préférence ?

3^o Il y a dans la Suisse romande un certain nombre de petits manuels d'histoire composés à l'usage des élèves des écoles primaires par des amateurs, c'est-à-dire des *dilettantes* en histoire. Quelle est la valeur de ces livres élémentaires ?

Principes de Rousseau dans l'éducation.

Les principes pédagogiques de Rousseau ont fait l'objet d'une étude spéciale d'un homme d'école prussien, dans la *Gazette scolaire* de cet Etat. Cet instituteur, nommé Behne, les a ramenés aux dix chefs ou points principaux suivants :

1. Rousseau a posé le principe de l'éducation naturelle.

(1) Le bagage de Sainte-Beuve, ne se compose pas moins de quarante volumes dont vingt-vingt volumes intitulés *Lundis*.

(2) De Serres, un des plus grands orateurs du temps de la restauration.

(3) Berryer de Marseille.

(4) Nous reviendrons sur ces noms sur lesquels nous appelons d'avance toute l'attention des amis de la littérature. (*Note de la rédaction.*)

L'éducation doit se conformer au principe de la nature, c'est-à-dire aux lois qui en découlent.

2. Les droits de l'enfant ont été établis. On ne lui parlait que de ses devoirs; il faut lui parler de ses droits (1).

3. L'intuition est le point de départ de toute instruction d'après cette maxime : *le sensible est la base de l'intellectuel*; en d'autres termes, c'est par les sens qu'on arrive à cultiver l'intelligence.

4. Le corps ou les facultés physiques doivent être l'objet de la culture première.

5. Il faut alléger et faciliter l'étude à l'enfance.

6. La persuasion devrait être substituée à la contrainte dans la discipline.

7. Il faut donner une instruction qui réponde aux exigences de la vie et qui ne soit pas abstraite et purement scolastique.

8. La culture de l'intelligence est le but de l'instruction.

9. L'éducation maternelle a une grande valeur.

10. L'instruction ne doit pas finir avec la quinzième année, mais se poursuivre jusqu'à la vingt-cinquième.

Examinant ce qu'il y a d'erroné et de blâmable dans les tendances pédagogiques de Rousseau, l'instituteur prussien, dont nous reproduisons les idées, se résume dans ces termes :

1. Rousseau fait l'homme meilleur qu'il n'est réellement, et, partant de là, se trompe en donnant comme excellente la nature humaine en général et la nature enfantine en particulier.

2. Il oublie qu'il y a des réalités qui ne passent point.

CORRESPONDANCE

Anvers, 1^{er} décembre 1879.

Je fais des vœux pour que le cinquantième anniversaire de l'indépendance de ma patrie ramène l'union et l'affection entre mes compatriotes. Hélas! nous passons à l'heure qu'il est par une crise des plus pénibles : l'ultramontanisme bat en brèche la nouvelle loi, promulguée le 1^{er} juillet, sur l'instruction publique. Une lutte déloyale et perfide contre cette loi jette notre pays dans la plus noire confusion. Les grandes cités, les villes, les villages, les hameaux, les foyers, sont livrés à des déchirements affreux, et nous marchons vers une guerre civile qui ne saurait être comparée qu'aux luttes du Sonderbund que vous avez traversées, il y a à peu près quarante ans, en Suisse.

Puisse l'anniversaire glorieux que nous fêtons en 1880 donner tort aux sombres prévisions qui bouleversent les esprits de tous ceux qui sont mêlés à cette lutte. Puissent les paroles des éducateurs étrangers que nous appelons en notre pays de toutes les contrées du monde porter le

(1) Il fut un temps où on ne parlait aux hommes et aux enfants que de leurs devoirs; aujourd'hui on a passé à l'extrême contraire et on oublie leurs devoirs.

calme dans les esprits, amener enfin une solution qui doit décider du progrès futur ou de la déchéance de mon pays comme nation civilisée. V. B.

Une autre lettre de Bruxelles dit à peu près les mêmes choses et termine ainsi :

« Nous espérons bien voir parmi nous des représentants de la Suisse romande et nous avons appris avec plaisir qu'un appel spécial avait été adressé à votre rédacteur en chef, nommé membre du Comité central d'organisation. »

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSTRUCTION par le Dr *Frédéric Dittes*, traduit de l'allemand par *Redolfi*, Genève. Desrogis et Sandoz. 288 pages. 1880.

Il est bien fâcheux que ce livre soit traduit en un si mauvais français et qui n'a rien de commun avec la langue des écrivains, dignes de ce nom. Car c'est un livre bien fait et qui offre un résumé substantiel des faits les plus importants de la science éducative chez les anciens et en Allemagne surtout. Car, pour ce qui concerne la France, l'Italie et même la Suisse, cet ouvrage est très incomplet.

Ainsi pour la France le seul pédagogue cité est celui du paradoxal et ingénieux Jacottot. Pour l'Italie, le pays des Lambruschini, des Aporti, des Tommaseo, de Cantu, de Raynéri, nous avons en vain cherché un seul nom d'éducateur ; on n'y trouve pas même celui de Victorin de Feltre, le fondateur de la *Maison Joyeuse* de Mantoue, à la fin du XVIII^e siècle, et qui est le père de l'éducation moderne dans la péninsule. Pour la Suisse, les pédagogues cités sont Pestalozzi, Fellenberg, Wehrli, Krüsi, Scherr, Zwingli, et même le Dr Guggenbühl, le déplorable directeur de l'asile de l'Abendberg. Mais on y chercherait en vain le nom du P. Girard, notre premier pédagogue après Pestalozzi, ainsi que ceux de François Naville, de M^{me} Necker de Saussure, de Vinet, etc.

En ce qui concerne l'Autriche elle-même, le nom du médecin Marie-Thérèse, van Swieten, qui a tant contribué au progrès des études supérieures, manque avec celui de Sonnenfels. Mais c'est de l'instruction populaire particulièrement que traite, il est vrai, M. Dittes. La caractéristique de Pestalozzi laisse aussi à désirer et ne laisse pas une impression bien nette de l'influence qu'il a exercée et que l'auteur lui-même reconnaît avoir été plus grande que celle des pédagogues et des savants qui l'avaient précédé.

Tel quel, l'ouvrage de l'habile directeur du Pædagogium de Vienne a, nous le répétons, beaucoup de valeur au point de vue des idées et des faits, et comme abrégé d'une histoire qui a exercé plusieurs plumes autorisées en Allemagne et en France (1).

A. DAGUET.

(1) Voir entre autres l'article sur l'Histoire critique de l'Education en France, par Compayré, dont nous commençons l'analyse aujourd'hui même dans l'*Educateur*, et l'ouvrage du pasteur Fritz, de Strasbourg, sur l'Education, en six parties, et dont la dernière, forte de 750 pages, est consacrée toute entière à l'histoire de l'éducation chez tous les peuples. Levraut, 1843.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — M. Alexandre Fontaine, instituteur de Cressier, a quitté les fonctions enseignantes après trente-quatre ans d'enseignement primaire dans cette importante localité, où il laisse les meilleurs souvenirs. Preuve en est le témoignage d'estime que lui a donné la Commune en l'agrégeant au nombre de ses bourgeois. Nous n'avons pas appris qu'il lui en ait été donné d'autres à l'occasion de sa retraite, et nous le regretterions, s'il en était ainsi. Qu'il sache du moins que l'affection du corps enseignant le suit dans son canton d'origine et son village natal, Fétigny, où ce vétéran de l'école compte se vouer à l'agriculture, en digne fils de la campagne, dont il avait gardé la simplicité de mœurs. Elle s'alliait chez lui à un vrai talent pédagogique dont celui qui écrit ces lignes sympathiques a rendu compte comme examinateur nommé par l'État.

La Conférence des instituteurs du cercle de Neuchâtel, réunie le 18 décembre, au chef-lieu, a décidé d'adresser une lettre à M. Fontaine pour lui exprimer ses regrets et son affection.

Dans cette même séance, à laquelle assistaient plus de vingt instituteurs et quelques membres auxiliaires, entre autres le directeur des écoles municipales, M. Barbezat, M. Jacot, instituteur, a fait une leçon de calcul avec la clarté et le savoir-faire qui distinguent ce maître habile et dévoué.

FRIBOURG. — Le *Bulletin pédagogique* de ce Canton, par la signature de M. l'abbé Horner, accuse d'invéracité notre correspondant des bords de la Glâne et pense que l'*Educateur*, mieux renseigné, rectifiera par *respect pour ses lecteurs*. Si le correspondant des bords de la Glâne, auquel nous avons envoyé le numéro du *Bulletin* s'est trompé, nous espérons qu'il rectifiera ses assertions par *respect pour la vérité*.

— Le comité de la Société pédagogique de ce canton a mis à l'étude les deux questions suivantes pour l'année prochaine :

1^o De l'influence de la religion à l'école.

2^o Que doit-on faire pour empêcher que les jeunes gens sortis de l'école n'oublient pas ce qu'ils y ont appris, de 15 à vingt ans ?

3^o Des expositions scolaires permanentes et de leur utilité.

ZURICH. — Plusieurs de nos grands journaux annoncent que l'Université de Zurich possède un étudiant *illustre*, c'est-à-dire princier, comme ont dit d'autres feuilles mieux inspirées. On n'est en effet *illustre* que par ses actions, et nous ne sachions pas que le duc en question en ait accomplies.

— La commune catholique de Dietikon réclame le droit d'avoir son école confessionnelle comme elle l'a toujours eu. La commune protestante a la sienne. Le gouvernement voudrait la fusion, en alléguant l'art. 27 de la Constitution fédérale. La commune catholique de Dietikon conteste cette interprétation et cite d'autres communes où les écoles des deux cultes sont confessionnelles et comme dans la plupart des cantons mixtes

en religion. Le sens de l'art. 27 est que les écoles doivent être organisées de façon à ne blesser les convictions religieuses de personne.

La commune catholique déclare qu'il lui serait impossible d'admettre comme livre de lecture un livre de lecture comme celui de Muller et Vœgelin, où l'œuvre de la Réformation est présentée d'une manière tout à fait contraire à l'opinion catholique.

Comment concilier, en outre, les devoirs de la jeunesse catholique de célébrer les fêtes de son culte avec l'obligation de fréquenter l'école ces mêmes jours?

PARTIE PRATIQUE

Ainsi que nous le disons dans la circulaire en tête de ce numéro, le Comité directeur de Neuchâtel vouera tous ses soins à la partie pratique du journal. Il s'efforcera de la rendre intéressante, variée, utile et vraiment *pratique*. Nous voudrions que ces quelques pages fussent comme une mine dont l'instituteur tirerait le plus de parti possible pour sa tâche quotidienne. Nous traiterons les différentes parties du programme primaire, mais nous nous attacherons, de préférence, au français et à l'arithmétique, ces deux branches fondamentales de l'enseignement pratique.

En ce qui concerne le français, voici le plan que nous nous proposons de suivre : nous donnerons successivement deux dictées en texte suivi ; l'une spéciale et sur les règles grammaticales que nous rappellerons en tête, et l'autre, générale, avec notes explicatives au besoin et tirée, autant que possible, des revues et des auteurs contemporains. Viendront ensuite des sujets de compositions ou des modèles de rédaction, et, à l'occasion, quelques questions grammaticales et littéraires, s'adressant à la sagacité de nos lecteurs.

Quant à l'arithmétique, nous donnerons également deux séries de problèmes : les uns destinés aux élèves et les autres aux maîtres. Les premiers, suivis de leurs réponses, seront pratiques, et auront pour but principal de vulgariser chez nous le système décimal. Les seconds pourront être variés autant que possible ; un certain nombre s'adresseront tout spécialement à *Mesdames les institutrices*, qui, nous en sommes certains, se feront un plaisir de les résoudre et de nous en envoyer les solutions. Comme d'habitude, nous publierons, pour chaque problème, la solution qui nous paraîtra la plus rationnelle et la plus pédagogique, et nous mentionnerons les noms de tous ceux qui auront également trouvé une réponse exacte.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos collègues pour nous envoyer les questions qu'ils jugeraient de nature à intéresser, et, s'il nous parvient des travaux d'élèves, nous les analyserons ou les signalerons.

Tout ce qui concerne la partie pratique, doit être envoyé à M. Biolley, à Neuchâtel.

FRANÇAIS

A. Orthographe.

DICTÉE DE CONCORDANCE.

1^{re} dictée. — Accord du verbe. Règles générales. Accord avec le sujet grammatical *ce*. Accord avec le pronom relatif *qui*.

(Le maître rappellera les règles ci-dessus avant de faire la dictée.)

LA LUNE.

(*D'après Georges Sand*).

Elle vient de se lever, elle règne, elle brille. Elle se baigne dans l'éther, comme se baignent, au sein des eaux, les perles immaculées. Ses froides mers, ses monts d'albâtre, ses crêtes neigeuses se découpent et se dessinent sur ses flancs glacés. Miroir limpide, toi qui brilles au milieu d'un cortège dans le firmament : paisible flambeau qui verses sur les habitants de la terre une lumière si douce et si triste à la fois, dis-moi, qui es-tu ? Es-tu un monde fini ou une création inachevée ? Pleures-tu sur une race éteinte ou attends-tu la vie dans l'avenir ? O lune, qui nous parais si triste et si belle, es-tu le séjour de la mort, es-tu le berceau de la vie ? Ton chant si pur évoque-t-il les spectres de ceux qui ne sont plus ou sont-ce (ou bien est-ce) les apparitions de ceux qui ne sont pas encore que tu attends ? Des ombres livides voltigent sur tes cimes ; est-ce (ou sont-ce) le repos ou l'attente qu'elles représentent ? Sont-ce (ou est-ce) des esprits célestes qui planent sur ta tête triomphante ? Sont-ce (ou est-ce) des esprits terrestres qui fermentent dans ton flanc et qui s'exhalent de tes volcans refroidis ? Lune, reine des nuits, qui promènes ton char triomphant d'un bout à l'autre de notre horizon, réponds à mes questions et satisfais ma curiosité.

DICTÉE GÉNÉRALE.

(*D'après la Nouvelle Revue.*)

LES LABOURS EN ALGÉRIE.

Il n'est, en ce curieux pays, rien qui ne se revête de quelque beauté sévère, étrange ou pittoresque. A côté des bœufs classiques, menés sous le joug et tout ruisselants de sueur, s'essoufflent deux petits ânes ébouriffés dont les museaux sont au ras du sol. Ici l'œil est attiré par l'attelage original d'un bœuf et d'un mulet. Là se détachent sur le ciel les silhouettes dégingandées de grands dromadaires, forts et dociles, qui traînent une charrue comme un grand enfant manierait un jouet. Curieusement harnachés avec des traits de paille et des sangles en tapisserie, ces animaux avancent, avec une allure de vaisseau entrant dans le port, lents, graves, l'œil fauve, le cou tendu, les naseaux en l'air. Le réseau de franges qui leur ceint le poitrail, balance en mesure ses glands écarlates et promène ses gaietés criardes sur leur poil roux ; chaque pas de leur allure caractéristique imprime dans le sol mou l'empreinte de leurs larges pieds.

Une femme, dont l'air et l'accoutrement sont presque sauvages, précède chaque animal, et, tandis qu'elle berce sur ses reins l'enfant endormi dans les plis de sa mante, elle tire légèrement le fil qui doit, si le dromadaire est sujet à quelque distraction que ce soit, le maintenir dans la ligne droite.

B. Composition.

I. LES OISEAUX (sujet avec plan ou sommaire).

- 1° Conformation ou structure des oiseaux.
- 2° Différentes espèces d'oiseaux.
- 3° Les oiseaux migrateurs. Les hirondelles.
- 4° Les oiseaux domestiques.
- 5° Les nids des oiseaux.
- 6° Les services rendus par les oiseaux.

II. SUJETS SANS SOMMAIRE.

- 1° Le dénicheur puni (récit).
- 2° La montagne (description).
- 3° Tu t'ennuies !! (lettre à une amie en pension).
- 4° La ville et la campagne (dialogue entre un citadin et un paysan).

C. Questions diverses.

1° La préposition *à* peut-elle marquer un rapport de possession ?
Exemple.

2° Chateaubriand a employé le mot *cyprières* pour lieu planté de cyprès ; quelle remarque y a-t-il à faire sur ce mot ?

3° Le participe du verbe *bénir* signifiant consacré par une cérémonie religieuse, prend-il toujours un *t* ?

4° Quels verbes transitifs n'ont pas de passif, et quels verbes intransitifs ont la forme passive ?

5° Qu'est-ce que la syllepse oratoire ? Comment l'appelle-t-on encore ?
Exemples.

ARITHMÉTIQUE.

A. Problèmes pour les élèves.

1° Un maquignon a acheté 5 chevaux pour une somme totale de 5800 fr. Il a revendu le premier 1850 fr. ; le second 1280 fr. ; le troisième 1250 fr. et les deux derniers 1075 fr. chacun. Il a dépensé 187 fr. dans ses voyages. A-t-il perdu ou gagné et combien ?

Réponse : Il a gagné 543 fr.

2° Combien pourrait-on faire de douzaines de chemises avec 9 pièces de toile de 60 mètres chacune, sachant qu'il faut 3 mètres par chemise ?
— Combien coûte une chemise si l'on paie 3 fr. par pièce pour la façon et que la toile coûte 2 fr. le mètre ?

Réponse : 15 douzaines, 9 fr. pièce.

3° On a acheté dans un magasin 7^m,30 de drap à fr. 18,75 le mètre et 25^m,80 de toile à fr. 1,85 le mètre. On a donné en paiement 2 billets de fr. 100. Combien revient-il ?

Réponse : Fr. 15,40.

4° Un marchand a fait venir de France 45 hectolitres de pommes de terre qu'il a payées fr. 4,35 l'hectolitre. Il a eu en outre fr. 56,80 de frais. Il a revendu ces pommes de terre fr. 1,35 le double-décalitre ; quel bénéfice a-t-il fait ?

Réponse : Fr. 62,45.

5° Le 15 mars 1878 on a placé une somme de fr. 4800, et on a retiré le 30 juin 1879, en capital et intérêts, fr. 5094,50. Quel était le taux de l'intérêt ?

Réponse : 4 ³/₄ % l'an.

6° Un entrepreneur a acheté une parcelle de terrain mesurant 45^m,85 de long sur 23^m,60 de large, à raison de fr. 12,75 le mètre carré. Il y a élevé un bâtiment qui, déduction faite du prix du terrain, lui revient, tous frais compris, à fr. 78590. Il a revendu le tout à un amateur pour la somme de fr. 95000. Combien a-t-il gagné ?

Réponse : Fr. 2613,74.

B. Problèmes pour les sociétaires.

a) Pour les instituteurs.

On fait creuser une citerne cylindrique ayant 3^m,80 de diamètre et 4^m,25 de profondeur. Que coûtera-t-elle, sachant qu'on paye fr. 1,75 par mètre cube pour le creusage et fr. 0,68 par mètre cube pour le transport des terres qu'on en retire ? On sait d'ailleurs que le volume de ces dernières s'accroît dans le rapport de 7 à 13. — ($\pi = 3,1416$).

Un père de famille voulant assurer à son fils, né le 24 juillet 1879, un petit capital dont il pourra disposer lorsqu'il aura atteint sa vingtième année, place à la caisse d'épargne, à 4 % et à intérêts composés, une somme de fr. 20 au commencement de chaque année, à partir du 1^{er} janvier 1880. A combien s'élèvera ce capital au 24 juillet 1899 ?

b) Pour les institutrices

On a acheté, à raison de fr. 1,25 le mètre, 2 pièces de toile de même qualité et dont la longueur totale mesure 128^m,60. Sachant qu'on a payé pour la première pièce fr. 9,75 de plus que pour la seconde, on demande quelle est la longueur de chacune d'elles ?

Un certain capital a été placé au 4 ¹/₂ % à intérêts simplés. Au bout de 4 ans et 20 jours, année commerciale, on a retiré, capital et intérêts compris, la somme de fr. 1773,75. Quel était ce capital ?